



Allaire, le 27 février 2026

Jean-François MARY
Maire d'ALLAIRE
Aux
Membres du conseil municipal

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
Jeudi 5 mars 2026 à 20h00
A la Mairie

L'ordre du jour est le suivant : (1^{ère} partie adressée le 19 février 2026)

1. Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2026
2. Vote du budget primitif 2026 : commune (annexes 1), budgets annexes : lotissement la bande du moulin t1 et t2 (annexe 2), lotissement la bande du moulin t3 (annexe 3), lotissement La Boulleterie (annexe 4), lotissement Centre Bourg Allée de la Forge/Allée Louise Michel (annexe 5) gendarmerie (annexe 6), SPIC énergie photovoltaïque (annexe 7)
3. Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiements

L'ordre du jour est le suivant : (2^{ème} partie adressée le 27 février 2026)

4. Approbation de la participation financière de la commune au centre social intercommunal pour l'année 2026
5. Participation des communes extérieures aux frais périscolaires (restauration et garderie)
6. Coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique
7. Contrat d'association avec l'école Sainte Anne-modalités de versement de la participation communale en 2026
8. Convention tripartite relative à la remise en état du pont de la Forêt
9. Demande de subvention au titre du produit des amendes de police-travaux de sécurisation des villages de Bocquereux, Saint Eutrope et route de Bissy/Lauzier
10. Délibération portant sur la cession d'un véhicule
11. Questions diverses

Fait à ALLAIRE, le 27 février 2026

Jean-François MARY
Maire d'ALLAIRE.



POUVOIR

Je soussigné, donne pouvoir à, en application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, de voter en mon nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal qui aura lieu **le jeudi 5 mars 2026 à 20h00** à la Mairie.

Fait à ALLAIRE, le
Signature (suivie de la mention bon à pouvoir)